

Noyarey

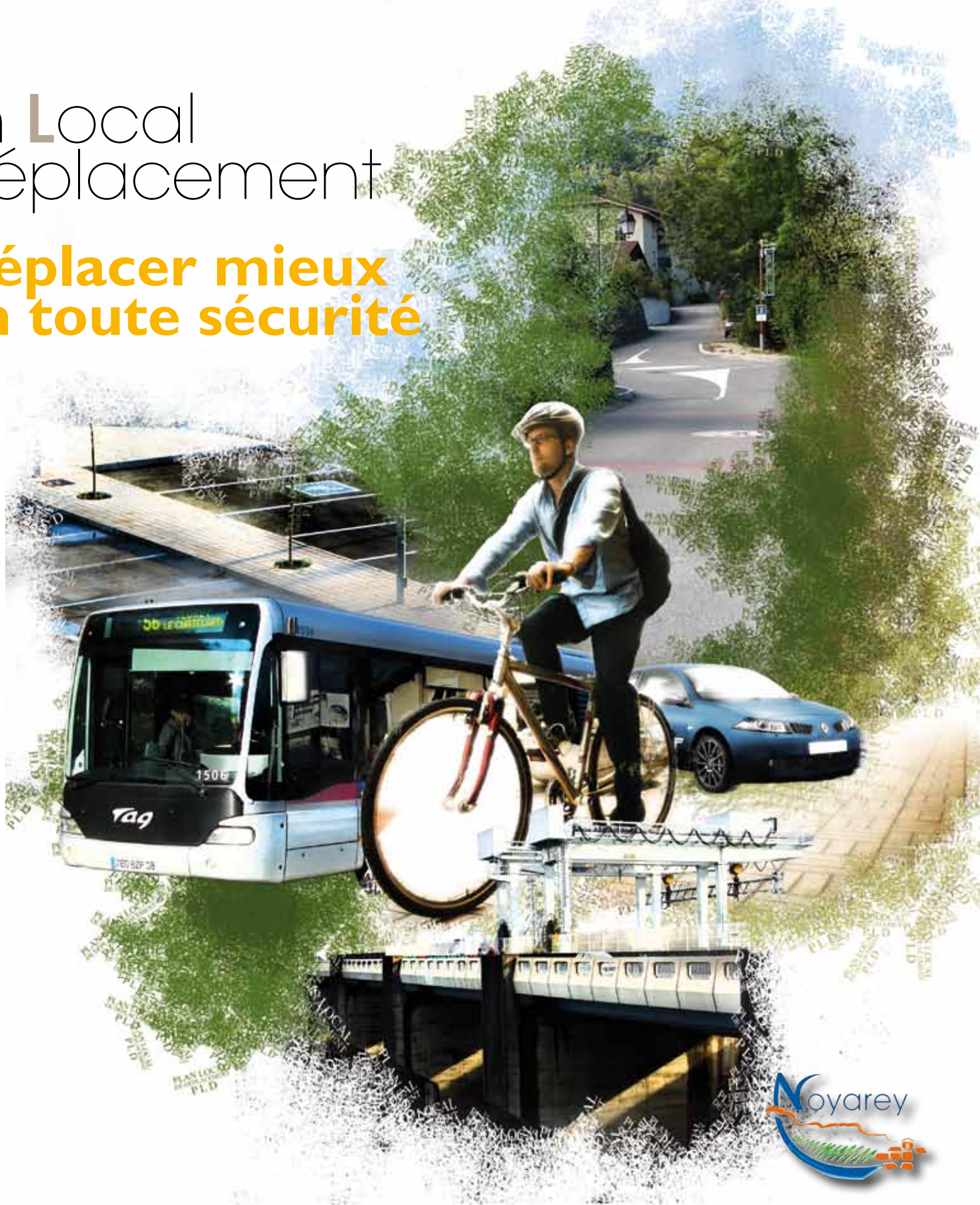
NUMÉRO 6 JANVIER 2011

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

actu

Plan Local
de Déplacement

**Se déplacer mieux
et en toute sécurité**



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

11 novembre

Guerre et Paix. Les anciens combattants sont honorés à l'occasion de la commémoration du 92^e anniversaire de l'armistice de 1918.



1

2

15 novembre

Fleurissement. M. et Mme Chapelle, Mme Roumesi, M. et Mme Pascal Roux, M. et Mme Jean-Paul Boyat et Mme Laurent-Gonnet sont les lauréats du premier Prix de La commune pour le fleurissement organisé cette année par Noyarey. Tous les participants, dix-sept au total, sont récompensés pour leur contribution à l'embellissement du village.



2

3

26 novembre

Accueil des nouveaux arrivants. Onze familles participent à la réception organisée par la commune en présence du monde associatif. Bienvenue !



3

4

5 décembre

Noël des anciens. Une quarantaine de seniors a participé à ce repas traditionnel organisé chaque année par la commune pour les personnes de plus de 70 ans. Après le savoureux repas et le dessert partagé avec une vingtaine de personnes qui ont rejoint la table festive, Ricardo et Capucine ont enchanté l'après-midi avec les plus belles chansons de la variété française et de l'opérette.



4

5

12 décembre

Les produits de qualité présentés sur le Marché de Noël organisé le 12 décembre dernier ont remporté un franc succès auprès des nombreux amateurs de bonnes choses et de cadeaux originaux. Sans compter l'animation apportée par les stands du Sou des écoles, de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle ainsi que le club de basket qui tenait la buvette et le Raggy Jazz Band qui rassemble quelques joyeux musiciens locaux...



5

Sommaire

dossier 4-5

Plan Local de Déplacement

*Se déplacer mieux
et en toute sécurité*



la commune 6-8 au quotidien

du côté 9-10 des associations

infos 11 pratiques

l'agenda 12 des manifestations

Noyarey actu

n°6 JANVIER 2011



Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun, les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Christian Morel, Stéphanie Grondeau, Fofolia, DR
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution

ÉDITO



2011 sera une année porteuse, avec l'aboutissement de projets phares pour notre commune. Parmi eux, le Plan local d'urbanisme, bouclé d'ici la fin de l'année, va permettre à la commune de se doter d'un outil efficace pour organiser son développement tout en répondant à des enjeux très importants. La création de logements, une trentaine par an, s'avère en effet indispensable pour maintenir notre population et garantir le dynamisme de notre commune. Avec les deux opérations immobilières lancées cette année dans la maison Chavanne et rue Léon

Porte, nous avons ainsi la perspective d'offrir à moyen terme près de vingt-cinq nouveaux logements. Un projet important est également prévu dans le parc des Biches. En élaborant ce PLU, notre volonté était aussi de poursuivre et d'amplifier notre démarche de développement durable. En intégrant les nouvelles orientations du Grenelle 2, nous pourrions ainsi renforcer notre action en matière de protection de la biodiversité et de performance énergétique des bâtiments.

Second projet important programmé cette année, la rénovation des services techniques. D'importants travaux seront réalisés, en particulier, l'isolation du bâtiment, le réaménagement intérieur et de la cour pour mieux organiser le stationnement du matériel et la gestion des matériaux. En consentant un investissement significatif, la commune souhaite moderniser un secteur clé dans la vie communale puisque ces services, dédiés à l'entretien des bâtiments communaux et de l'espace public, sont déterminants pour le maintien de notre cadre de vie.

Nous restons toujours mobilisés par le projet de la salle des fêtes. Nous attendons le nouveau chiffrage du projet pour prendre une décision avant le printemps. Notre objectif étant de réaliser un équipement à la mesure de nos besoins et de nos capacités financières. D'autant que nous voulons maintenir le niveau de l'ensemble de nos équipements. Cette année, c'est le terrain de football stabilisé, utilisé pour les entraînements, qui va faire l'objet d'une réhabilitation complète.

Enfin, nous poursuivrons en 2011 notre effort pour moderniser notre réseau d'eau. La sécurisation du captage Saint-Jean est d'ores et déjà programmée.

Riche en réalisations, cette année se présente comme une année charnière qui verra se concrétiser les grands projets que nous portons depuis le début du mandat. Nous avons d'ailleurs bouclé aussi notre Plan local de déplacement à la fin de l'année 2010. Au moment même où s'ouvrirait enfin le pont-barrage ! Vous savez combien je me suis investi pour faire avancer ce projet et voir se réaliser la connexion des deux rives et la création de cette nouvelle voie qui devrait améliorer l'organisation des déplacements dans notre secteur. En revanche, j'ai été très déçu par son inauguration, qui n'a pas été à la hauteur des enjeux de notre territoire. Je regrette en particulier que les maires du secteur aient été si peu associés à cet événement alors qu'ils sont les premiers concernés.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2011.

Denis Roux
Maire de Noyarey



Sur les routes de l'hiver,

Romain Blache

4 h du matin. Le camion muni de sa grande lame démarre rue du Diday, début du circuit couvert par les véhicules de Romain Blache. Il assure pour le compte de la commune le déneigement d'une bonne partie du réseau communal, les voies départementales étant prises en charge par les services de la DDT (ex DDE). En matière de déneigement, il est impératif d'agir suffisamment tôt pour que le déblaiement des axes de circulation et l'accessibilité des sites stratégiques soient assurés avant que les activités de la vie locale ne reprennent, c'est-à-dire avant 8h. Les secteurs en pente sont donc prioritaires (Chemin du Diday, des Vignes, rues du Maupas, Léon Porte, de l'Eyard) ainsi que les écoles et la mairie. La tournée du village et celle de la plaine réclament environ deux heures et demie et la mise en service de deux engins. Romain Blache intervient aussi sur les hauts de Noyarey. En cas de neige abondante il assure le déneigement de la départementale reliant Ezy pour le compte du Conseil général. Quoiqu'il en soit, Romain Blache intervient systématiquement à Ezy pour assurer le déneigement des routes communales, notamment des chemins du Souillet, Carron et Blanchard, soit environ sept kilomètres,

traités en trois heures. Une zone de montagne où des difficultés peuvent se rencontrer : «les congères se forment souvent en direction de la Cuche sur environ 200 mètres et imposent de passer quatre fois par jour.» Un secteur qu'il connaît bien puisque la saison du déneigement est forcément plus longue. «En haut, il y a trois fois plus de neige et j'interviens en moyenne quinze à vingt fois dans l'hiver alors que je ne passe que deux ou trois fois dans le bas du village.» Et ce, tout en veillant en permanence à ne pas abîmer la voie avec sa lame. Une maîtrise qu'il a acquise depuis longtemps. Fils d'André Blache, qui fut garde municipal, il arpente les chemins de la commune depuis l'enfance. Mais le déneigement réclame aujourd'hui d'importants moyens matériels. Il vient d'acquérir un tracteur, une lame et une saleuse qui lui permet de réduire de moitié la quantité de sel répandue. Jusqu'à présent, quelque dix tonnes étaient utilisées à chaque tournée. Aujourd'hui, deux fois moins. De plus, deux des trois engins de déneigement sont équipés de pneus cloutés qui n'abîment pas la chaussée comme les chaînes. Un progrès qui répond parfaitement aux exigences environnementales de la commune. ■

► Patrimoine du Vercors

L'auteur P.O. Elliott était à Noyarey le 10 décembre pour présenter son ouvrage «Vercors, Safari Patrimoine». Les membres de la commission patrimoine en ont profité pour organiser une séance de dédicace fort sympathique.



► Cantonales

La commune, située dans le canton de Fontaine-Sassenage est concernée par les élections cantonales qui se dérouleront les 20-27 mars prochains. Ce seront d'ailleurs les dernières puisqu'en 2014 les conseillers généraux seront remplacés par des conseillers territoriaux siégeant au Département et à la Région.

► Jardin de Merone

Après le nettoyage de la mare réalisé cet automne avec les enfants des écoles, des travaux d'embellissement ont été effectués en décembre dernier pour consolider les berges de ce petit étang. La commune a mandaté l'entreprise Nature et progrès, spécialiste de ce genre d'aménagement, entièrement réalisé avec des végétaux locaux, en l'occurrence du saule, de la verne et de l'osier. Grâce à l'enracinement, les berges sont ainsi renforcées de manière naturelle et le recours à l'artificialisation de ce milieu humide est évité.



Lumières de fête

Depuis début décembre, la campagne d'illumination de la commune se déploie dans tous les quartiers avec près de 100 motifs installés. Les derniers acquis ont été implantés sur le secteur très passant de la mairie, en bordure de toit et sur les deux arbres. Depuis quelques années, toutes les nouvelles installations sont équipées d'ampoules basse consommation, pour répondre aux exigences de développement durable déployées par la commune, notamment dans le cadre de la charte.





Un nouveau policier municipal

Audrey Krawczyk est le nouveau policier municipal de Noyarey depuis le 4 janvier. Originaire du Pas de Calais, cette jeune femme a commencé sa carrière sur le littoral du nord où elle était éco-garde avant d'intégrer en 2004 la brigade équestre de Béthune.

Son périmètre d'action centré sur la sécurité est vaste, de l'accompagnement des écoliers au moment de la traversée de la RD à l'encadrement des règles d'urbanisme en passant bien sûr par la prévention. Elle est à ce titre un interlocuteur privilégié des habitants. Pour être plus disponible elle travaille aussi le samedi matin de 9h à 12h. ■

Apprendre la langue de Dante

De la musique dans les mots, du soleil dans les cœurs. Cette année encore vingt-six Nucérétains profitent des cours d'italien organisés par la mairie. Confirmés, moyens ou débutants... ils le font avec beaucoup d'assiduité, de volonté et de bonne humeur !

«*Che piacere imparare la lingua di Dante ! la musica nelle parola, il sole nei cuori. Anche quest'anno ventisei Nuçeretani frequentano tre corsi d'italiano organizzati dal comune e tutti lo fanno con molta assiduità, volontà, e buon umore !*» ■



Coiffeuse à domicile

Se faire coiffer chez soi... Cette nouvelle pratique qui se développe de plus en plus permet d'allier l'utile à l'agréable et répond aux besoins de ceux qui ne peuvent pas toujours se déplacer ou trouver du temps libre. C'est le créneau choisi par Laure Do Rosario, une jeune coiffeuse très dynamique qui propose tous les services d'un salon à domicile. De la mise en plis aux dessins tribaux réalisés à la tondeuse en passant par les chignons, les coupes ou les couleurs en tous genres, cette Nucérétaine, habitante de la résidence des Saules, maîtrise toutes les techniques. Fille d'une maman coiffeuse, elle a, il est vrai, fait ses premières armes très tôt dans ce métier où le contact est important. Celui-ci est bien sûr facilité dans ce contexte qui permet d'instaurer un climat privilégié avec le professionnel. Particulièrement appréciable quand on veut changer de tête ! ■ Contact : 06 61 39 22 49.



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Charte de développement durable : un an d'actions concrètes

En lançant voilà un an sa charte, la commune affirmait sa volonté forte de mettre en œuvre une politique de développement durable globale. Cette démarche, vertueuse, est en effet déclinée dans pratiquement tous les domaines de la vie quotidienne. De la diminution de la consommation de papier et l'utilisation du papier recyclé dans les services administratifs à l'acquisition de deux véhicules gaz pour les services techniques et le portage des repas, la commune agit tous azimuts en mobilisant l'ensemble de son personnel. La plupart des 40 actions de la charte ont pu être lancées en 2010. Ainsi, en matière d'économie



d'énergie, la modernisation de l'éclairage public, avec l'installation d'ampoules basse consommation, se concrétise dans le cadre d'un programme pluriannuel. Le chemin du Meney a été le premier secteur bénéficiaire. En 2011, 10 000 € seront investis pour poursuivre cet ambitieux programme qui fait l'objet d'une réflexion globale. Pour préserver la biodiversité et les paysages, un certain nombre d'actions significatives ont été conduites. Le désherbage thermique ou manuel de l'espace public est désormais mis en œuvre sur l'ensemble de la commune. Le nouveau règlement local de publicité, adopté en 2010 par le conseil muni-

cipal, va permettre de supprimer d'ici deux ans une vingtaine de panneaux publicitaires implantés sur le territoire de la commune. Enfin, la réhabilitation de la mare du jardin de Merone a fait l'objet d'une très belle opération, réalisée avec les enfants des écoles, pour mieux sensibiliser les nouvelles générations à l'environnement. Les jeunes de la commune vont bénéficier aussi de cette charte communale à la cantine scolaire. Dans le cadre du nouveau marché mis en place depuis le début d'année, 20 % des repas ou des denrées servies seront désormais d'origine biologique. Le pain, distribué quotidiennement, sera quant à lui exclusivement bio. Une mesure qui profite aussi aux personnes âgées bénéficiaires des repas livrés à domicile. Economie, meilleure qualité de vie... avec cette charte la commune est gagnante sur tous les plans tout en améliorant sa gestion désormais respectueuse d'une certaine éthique. ■

Plan Local de Déplacement

Se déplacer mieux et en toute sécurité

Comment mieux se déplacer à Noyarey et en direction des communes de l'agglomération ? Quelle place faisons-nous aux piétons et aux cyclistes ? En élaborant un Plan local de déplacement (PLD), la commune affiche sa volonté de faciliter les déplacements de tous les usagers et d'apaiser la circulation. En jeu, la sécurité sur le réseau routier et l'amélioration du cadre de vie.



Habiter dans une commune, travailler dans une autre, conduire ses enfants à l'école ou faire ses courses dans une troisième... la mobilité est devenue un enjeu essentiel dans l'organisation de nos vies quotidiennes. Une mobilité organisée le plus souvent avec la voiture. A l'échelle du territoire, les collectivités, confrontées à la prédominance de la voiture et la saturation des réseaux routiers, sont toutes mobilisées par la réduction de la part de l'automobile au profit des déplacements doux, c'est-à-dire à pied ou à vélo, et des transports en commun. Cette problématique est au centre

du Plan local de déplacements élaboré par la commune. Si l'objectif de la commune, fortement engagée dans une démarche de développement durable, est d'instaurer un nouvel équilibre entre les différents modes de déplacements, le projet, global, répond à toutes les questions auxquelles la commune est confrontée. Parmi elles, l'aménagement de la RD 1532 est une priorité pour réduire les nuisances du trafic interurbain et l'effet de coupure qu'elle génère du nord au sud. L'ouverture du pont barrage change bien sûr la donne en modifiant l'organisation des déplacements dans le nord-ouest de l'agglomération. Avec ce nouvel axe, le report de la circulation des poids lourds sur l'A 48 peut aujourd'hui être enfin envisagé. C'est le sens de la démarche entreprise en parallèle par la commune auprès de la préfecture pour interdire la circulation des camions dans la commune.

Le nécessaire réaménagement de la RD 1532

Elaboré en partenariat avec la commune de Veurey, ce PLD lancé par le conseil municipal en mars 2009 a d'abord fait l'objet d'un état des lieux réalisé par un bureau d'études. La seconde étape, constituée par l'élaboration d'une stratégie, vient d'être bouclée à la fin de l'année 2010. Elle se décline au travers de grandes orientations qui guideront l'action de la commune. La première est centrée sur l'organisation de l'espace pour faciliter la pratique des modes doux et l'utilisation des transports en commun. Il s'agit à moyen terme de rapprocher l'habitat des services et des commerces



- Rue du Maupas**
 - ▶ plateau traversant
 - ▶ rétrécissement de la chaussée
- Chemins Vigne-Diday-Moulin**
 - ▶ 2 plateaux traversants
 - ▶ élargissement du trottoir (unilatéral)
- Saint-Jean**
 - ▶ continuité des cheminements piétons et cycles
 - ▶ création de places de stationnement
 - ▶ plantation d'arbres

Ces aménagements, dont certains réclament des acquisitions foncières, sont encore au stade de projets et devront être validés par des études spécifiques. Le premier carrefour aménagé sera celui de la rue Léon Porte avec la RD.

pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo. Le projet de création d'un pôle commercial au pied du Maupas et la stratégie d'urbanisation des secteurs les plus proches de ce nouveau centre, étudiés dans le cadre du PLU, répondra en grande partie à cet objectif. Le deuxième axe stratégique concerne les transports en commun qui doivent être plus performants et plus attractifs pour être davantage utilisés par les habitants. Alors que le SMTC est en train de réorganiser son réseau, la commune a obtenu le maintien de la ligne 56 et l'amélioration de la correspondance de cette ligne avec la ligne 34 qui dessert le polygone scientifique. Des démarches communales ont été aussi prises pour bénéficier des lignes expresses Transisère qui sillonnent le secteur, de Voiron à Crolles

2 questions à

Denis Roux,
Maire



Pourquoi la commune s'est engagée dans la réalisation d'un PLD ?

L'objectif de la commune est d'inscrire sa démarche dans celle qui est déployée au niveau de l'agglomération dans le cadre du PDU (Plan de déplacement urbain). L'intérêt pour la commune est ainsi de bénéficier de la dynamique générale, notamment en matière de transports en commun, et de la programmation des aménagements, en particulier des pistes cyclables qui sont aujourd'hui insuffisantes, ce qui freine le développement des modes de déplacement doux à Noyarey.

Notre volonté était aussi de mettre à plat les choses et d'avoir une réflexion globale sur les déplacements dans notre commune. Ce PLD va nous permettre de programmer tous les aménagements nécessaires pour répondre aux problèmes qui nuisent aujourd'hui à notre qualité de vie. L'aménagement de la RD 1532 qui doit devenir dans la traversée de notre village une voie urbaine, constitue ainsi l'un des volets essentiels de ce plan.

L'ouverture du pont-barrage va-t-elle améliorer l'organisation des déplacements ?

Nous attendions depuis près de 20 ans cette connexion entre les deux rives ! C'est un combat que je mène personnellement depuis la création du barrage lui-même en 1992. Ce nouvel axe, qui améliore l'organisation des déplacements dans le nord-ouest de l'agglomération, constitue aussi l'accès naturel au Vercors. Au niveau de la commune, l'ouverture de cette voie devrait permettre de réduire la circulation dans la traversée du village, notamment celle des poids lourds. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité du Préfet l'interdiction de leur circulation dans notre village, tout en sensibilisant les entreprises locales sur la nécessité de faire transiter leurs camions par l'A48. En mars, nous bénéficierons aussi d'une nouvelle ligne de transport en commun avec la navette mise en service entre Saint-Egrève-Karben et La Poya à Fontaine, qui empruntera le pont-barrage.

RD1532/ Léon Porte

- terre-plein central
- déplacement des arrêts de bus
- réalisation d'un itinéraire cyclable

Centre

- destruction d'une partie de la grange à l'angle RD1532/rue du 8 mai 1945
- rue du 8 mai 1945 à sens unique
- travail sur la continuité des cheminements piétons et cycles
- réaménagement de l'esplanade du Maupas (actuel stationnement poids lourds)

- piste cyclable à long terme
- piste cyclable à moyen terme
- cheminement piéton à créer
- nouvelle voirie automobile, sécurisée pour les piétons et cyclistes
- projet de sécurisation des déplacements par un aménagement spécifique

Comment vous déplacez-vous ?

- **En voiture** : 78 % des déplacements sont effectués en voiture*
Un niveau de mobilité fort : 4,90 déplacements / jour (4,44 en moyenne dans les secteurs comparables)
Dominé par l'usage de la voiture (3,62 déplacements par jour)
- **Utilisation de la ligne 56** : 243, c'est le nombre de voyages effectués chaque jour en bus
- **Pistes cyclables** : La commune dispose actuellement d'un réseau de 4 km, 5 km sont nécessaires pour assurer la continuité de réseau.

* enquête déplacements des ménages 2002 du SMTC

Chemin du Meney

- terre-plein central avec tourne à gauche

via Grenoble. Troisième grande orientation, l'aménagement de la RD 1532 sur cinq zones bien spécifiques (voir plan ci-dessus), en l'occurrence les cinq carrefours assurant les échanges coteaux-plaine. De la rue Léon Porte au chemin du Meney, de nombreux aménagements viendront compléter celui qui a été réalisé au carrefour de Pra-Paris et de la RD, pour sécuriser le passage des piétons et des cyclistes et apaiser la vitesse. La sécurité est d'ailleurs le fil conducteur de ce PLD destiné à structurer et optimiser l'ensemble des déplacements sur le territoire de la commune. ■

En novembre, Denis Roux, Catherine Kamowski et Christian Coigné, maires des communes concernées directement par le pont-barrage, visitaient le chantier en cours de finalisation.



Les charpichons

Réaliser un rêve d'enfant

L'association a organisé pour la 9^e année consécutive, son traditionnel salon des vins et de la gastronomie qui s'est déroulé les 20 et 21 novembre à Noyarey après trois ans d'absence sur la commune.



Ce fut un beau succès avec pas moins de 650 entrées, 40 exposants proposant une variété de produits, à boire (avec modération) et à manger qui ont satisfait tous les amateurs de bon vin et de gastronomie ; 136 repas servis le dimanche midi aux visiteurs, 65 repas servis aux vignerons, 3 prestations musicales ; et surtout 350 € de dons pour l'association Rêves, présente tout au long du week-end sur le salon, et qui finance le rêve d'enfants gravement touchés par la maladie.

Grâce à vous, notre association va donc pouvoir, une fois encore, financer l'intégralité du rêve d'un enfant en complétant la somme récoltée pendant le salon. Les membres de l'association étant tous amateurs de rugby, le rêve que nous avons décidé de parrainer cette année est celui d'un enfant qui souhaite rencontrer l'équipe de rugby de Toulon. Nous vous ferons partager cette émouvante rencontre dans un prochain article. Nous souhaitons vraiment vous associer à cette réussite, car c'est grâce au public qui s'est déplacé en nombre à ce salon, de retour dans son village natal, que l'essai a pu être transformé.

L'année prochaine notre salon fêtera ses 10 ans ! Nous espérons vous voir aussi nombreux à l'occasion de cet anniversaire qui réservera de belles surprises.

Encore merci à tous ! ■

Agenda 2011

Mars : Tournoi des 6 nations

L'association organise un voyage à Paris à l'occasion du Tournoi des 6 nations pour assister au match France /Galles au Stade de France le samedi 19 mars 2011 à 20h45.

Programme :

Le samedi : 6h30, départ de Noyarey ; 10h : Visite, dégustation et casse-croûte en Bourgogne chez Christophe Chavet (Producteur de Saint Véran) ; 12h30, arrivée à l'hôtel ; après-midi libre ; 18h, Départ pour le stade de France ; 20h45 : Match France contre Galles.

Le dimanche : matinée libre ; départ à 11h30 ; 13h, déjeuner dans la région d'Auxerre ; retour à Noyarey vers 21h. Tarif : environ 170 € par personne. Le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à réserver dès maintenant ou à vous renseigner auprès d'Hervé Bernard-Guelle (06 75 47 31 14).

Mai : Week-end au cœur de la Bresse.

Le programme en cours d'élaboration sera diffusé prochainement.

...VITE !

Échecs

Découverte pour les écoliers

Le club interviendra auprès des enfants de l'école primaire pendant le temps périscolaire pour la découverte ou l'approfondissement du jeu d'échecs les mardis et jeudis lors du 1^{er} trimestre 2011 (hors vacances scolaires). Le club espère que les jeunes nucérétiens et nucérétiennes seront nombreux à participer à ces moments dédiés à l'initiation ou au perfectionnement.

Contact : Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40. Pour information, le club est ouvert à la Maison des associations (à côté de la mairie) le mercredi de 16h à 20h et les 1^{er}, 3^e, et 5^e samedis de chaque mois.



Le Sou

anime le village et régale les enfants !



Cette année encore, le loto junior du Sou des Ecoles a rassemblé petits et grands lors d'une soirée familiale et conviviale le 27 novembre. Chacun guettant la quine ou le carton plein pour remporter le vélo, les rollers, le snake board ou les dizaines de cadeaux en jeu. Plus de 180 personnes ont tenté leur chance derrière leurs cartons rouges !

Lors du marché de Noël, pendant que les enfants faisaient le tour du village en magnifique calèche avec le Père Noël, les parents se régalaient des friandises préparées par les membres de l'association.

Toujours présente pour animer la vie du village, l'équipe du Sou vous invite à la rejoindre lors de ses prochaines animations : le carnaval, samedi 26 mars, et Pâques avec sa chasse aux œufs et son omelette géante organisée en avril prochain.

Comité des fêtes

Dans la magie de Noël, La Pastorale

Samedi 18 et dimanche 19 décembre, une foule enthousiaste s'est retrouvée à l'Espace Charles de Gaulle pour cette troisième Pastorale des santons de Provence que le comité des fêtes a fait revivre dans la magie de Noël. Ce spectacle a donné lieu à une aventure intergénérationnelle, associant, de la plus jeune actrice, Inès, 4 ans et demie, aux différents retraités, une vingtaine d'acteurs amateurs qui ont vécu un grand moment de bonheur en participant à cet événement d'envergure. Je tiens à les féliciter et à les remercier pour le travail qu'ils ont fourni.

Le comité des fêtes vous souhaite une année 2011 pleine de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé... pour vous permettre de participer aux différentes manifestations que nous programmons.

Nous vous donnons d'abord rendez-vous le samedi 19 mars dans la salle du grand Veymont (à 17h et à 20h30) pour la projection du film «*Les Herbes Magiques*» qui retrace le destin extraordinaire de Dominique Villars.

L'environnement exceptionnel des Hautes Alpes sera le champ de découverte du jeune berger, qui grâce à sa passion deviendra médecin, mais surtout un botaniste



unanimement reconnu. Humaniste, fervent défenseur de la vie, de la science et de la paix, Dominique Villars séjournera de longues années à Grenoble où il deviendra médecin chef de l'hôpital militaire, après avoir effectué ses études à Valence. Il fût

également à l'origine de la création du jardin des plantes à Grenoble.

Aussi, perpétuer le souvenir de cet illustre savant, trop méconnu, par une belle œuvre cinématographique n'est que justice rétablie. ■

NOUVELLE ASSOCIATION

Sereinement vôtre

Sereinement vôtre est née en octobre 2010, pour mettre à disposition des Nucerétains les pratiques d'art de vivre et de bien-être, dont le yoga, enseigné par Marylène Frachet, Nucerétaine depuis 25 ans (quartier Saint-Jean), professeur de yoga, kinésiologue et praticienne de l'Ayurvêda et du Reiki. Issue du monde paramédical, dans lequel elle a exercé pendant 35 ans, Marylène Frachet a été formée au yoga selon l'école de Tapovan (www.tapovan.com.fr) créée par Kirian Vias, originaire d'Inde ; elle a aussi bénéficié des riches enseignements de Lav Scharma, professeur de yoga et musicien indien.



Marylène propose, des débutants aux yogis confirmés, 1h30 de pratique hebdomadaire dans laquelle *asanas* (postures), *pranayama* (respirations), *dharana* (concentration) et

relaxation (*nidra*) permettent d'agir, tout en douceur sur le stress et le corps. Gagner en détente et sérénité, optimiser les fonctions métaboliques, améliorer la circulation, les fonctions nerveuses et articulaires, stimuler l'immunité et développer le calme intérieur et la clarté de l'esprit... tels sont les objectifs qui rassemblent le petit groupe de yogis du lundi soir, composé de Suzanne, Camille, Marie-Claude, Laure, Sophie, Carine, Françoise, Michel, Roger... Et de ceux qui auront envie de cheminer sur la voie de cette pratique ancestrale.

Marylène aimerait également organiser des mini-stages consacrés aux pratiques du *Hatha Yoga* (postures respirations, relaxations), du *Nada Yoga* (yoga du son), ou du *Raja Yoga* (Dhyana-méditation) ainsi que des conférences. ■

Contact : 04 76 53 86 39
et marylene.frachet@orange.fr

Gymnastique Volontaire

Des effectifs en hausse

Quoi de neuf autour des tapis roses et bleus de notre association ? Un point précis est à faire sur les effectifs qui, cette année, sont encore en forte progression. De 129 licenciés l'année dernière, nous sommes aujourd'hui 146 à pratiquer chaque semaine notre



activité. Les enfants, au nombre de 30, sont encadrés par Delphine qui leur prépare tous les mardis des activités diversifiées qui les ravissent. Les adultes, 116 donc, profitent avec Chantal et Delphine des bienfaits des cours dispensés au gymnase et à la salle Grand Veymont le mardi, mercredi et jeudi. C'est dans cette salle qu'est pratiquée une nouvelle activité, la méthode Pilates, une gymnastique plus douce alliant effort et concentration. Ces cours sont

animés par Chantal, qui veille à bien corriger les postures afin que chacun les effectue le mieux possible. C'est la raison pour laquelle nous avons été obligés de limiter à 14 le nombre de personnes par cours. Les quelques personnes qui n'ont pas pu intégrer les cours voudront bien nous en excuser. Nous essayerons, à la rentrée prochaine, de satisfaire au mieux les nouvelles demandes.

En fin d'année, nous avons eu la joie, mardi 14 décembre, de rencontrer le Père Noël qui a apporté quelques friandises à nos bambins, et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous le recevons tous. Je profite de ce moment pour transmettre à tous les Nucérétains nos meilleurs vœux pour 2011. ■

Société Musicale

Il faut que ça bouge !



Les fêtes de fin d'année à peine terminées, préparez-vous à participer à la nouvelle soirée organisée par la Société Musicale de Veurey. Elle se déroulera le samedi 5 février prochain. Repas et soirée «très dansante», la recette est bonne, éprouvée ! On commence par un apéritif concert de jazz, avec le Jazz Cool de Veurey : du souffle, on ne le redira jamais trop, pas d'assistance électrique et un petit rien de bonne humeur qui vous gagne. Un repas, cuisiné par le Valgo, une valeur sûre. Du plaisir et des mets

Plaisir de lire

Nos coups de cœur

Tous ceux qui sont venus à la bibliothèque ont pu voir un nouvel aménagement. De nouvelles étagères nous ont été offertes par le Conseil général et nous tenons à l'en remercier, ainsi qu'Yvon Peret et Yves Moro qui ont participé



à l'installation. Nous remercions aussi la mairie, qui avec les subventions et les bons d'achat, contribue pour beaucoup à compléter les collections et acheter les nouveautés.

Enfin, merci à l'association «Les doigts de fée», et plus particulièrement à madame Vincent qui a réalisé «une puce» pour la halte-garderie de Veurey.

Nous voulons aussi vous signaler quelques nouveautés que nous avons appréciées :

Pour les adultes : *Le cortège de la mort* d'Elisabeth George ; *Métronome* de Lorant Deutsch ; *Jean Ferrat* de Panitche et *Elle s'appelait Sarah* de Tatiana de Rosnay.

Pour les adolescents : *Aya* de Yopougon, collection Barjou ;

Pour les petits : la collection des petites poules.

Bonne année à tous ! En ce début d'année, n'oubliez pas les cotisations : 10 € par famille. ■

roboratifs ! Enfin, au cœur de la soirée, les inaltérables Carltons qui depuis de nombreuses années réveillent en nous la folie de la danse, plus exactement la rock and roll attitude qui sommeillait depuis 10, 20, 30, 40... ans. En fait ils réveillent tout, même les rhumatismes. Après deux heures de traitement, vous serez définitivement redevenu jeune ou... patient, prêt à finir la nuit au rythme de la sono, avec une constante : il faut que ça bouge ! Alors vite à vos bulletins, les places sont limitées. ■

Réservation pour la soirée musicale

du 5 février 2011 à 20h

(ouverture des portes à partir de 19h30)

Nom, prénom & adresse :

.....

.....

repas adulte : x 25 € : €
repas enfant (> 14 ans) : x 12 € : €
total : €

Coupon à renvoyer avec votre règlement à :

Nicolas Petit, 6 rue Castiglioni Fibochi à Veurey (04 76 53 93 36)

ou Katia Reynon, 8b route des Perrières à Veurey (04 76 53 87 68).

Courriel : ste-musicale-veurey@orange.fr

infos pratiques

ACCUEIL MAIRIE

04 76 53 82 01

E-mail : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h-13h30/16h30

Samedi : 10h/12h.

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte : 04 76 53 92 59

Police municipale : 06 08 54 59 93

Services techniques : 04 76 53 84 53

et 06 80 14 89 55

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Dépannage gaz : 04 76 49 50 51

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

et 06 85 05 11 03

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey

Ouverte toute l'année du mardi au samedi

de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Permanences juridiques : Les prochaines permanences juridiques organisées en mairie de 9h à 12h avec un avocat, auront lieu les vendredis 18 mars, 20 mai, 1^{er} juillet, 30 septembre et 25 novembre 2011. Il est nécessaire de prendre rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur

En mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Orthophoniste, M^{me} Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M^{me} Beck : 04 76 50 60 29

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Taxi : 04 76 53 94 37

et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

S.O.S. Familial : 04 76 87 60 93

AUTRES

Correspondant du Dauphiné Libéré

Stéphanie Grondeau : 06 14 68 20 20

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Andrée JOLY-BOUCHET

Les Oves de Bouillat

DP 10 2 0036

Travaux sur construction existante

Déposé le 13/09/10

Accordé le 08/10/10

Paulette GAILLARD-GIRARD

Le Meney

DP 10 2 0037

Hangar agricole

Déposé le 14/09/10

Incomplet

Stéphanie VAQUÉ et

Alexandre MARCHAL

65 chemin de l'Île Dalmas

DP 10 2 0038

Modification de façade

Déposé le 14/09/10

Accordé le 08/10/10

Marc DALIBON

392 chemin des Bauches

DP 10 2 0039

Abri de jardin

Déposé le 20/09/10

Refusé le 08/10/10

Village de l'Amitié

525 chemin du Moulin

DP 10 2 0040

Modification de façades

Déposé le 24/09/10

Accordé le 08/10/10

Philippe MEUNIER

596 chemin du Moulin

DP 10 2 0041

Rénovation de toiture

Déposé le 27/09/10

Accordé le 08/10/10

Gilbert GABEUR

lot 4, Grand Pré

DP 10 2 0042

Ravalement de façade

Déposé le 04/10/10

Sera classé sans suite le

08/01/2010

Louis FALQUE

228 chemin des Bauches

DP 10 2 0043

Division parcellaire

Déposé le 06/10/10

Accordé le 08/10/10

Eric DAGUET

292 chemin des Noyers

DP 10 2 0044

Clôture

Déposé le 13/10/10

Refusé le 10/11/10

Eve PALACIOS

Chemin du Souillet

DP 10 2 0045

Réfection d'une toiture

Déposé le 18/10/10

Accordé le 10/11/10

Roger MATHERON

383 rue Léon Porte

DP 10 2 0046

Ravalement de façades

Déposé le 19/10/10

Complété le 13/12/10

Accordé le 20/12/10

Marc DALIBON

392 chemin des Bauches

DP 10 2 0047

Abri de Jardin

Déposé le 25/10/10

Accordé le 10/11/10

Didier PERRIN

150 rue du Maupas

DP 10 2 0048

Ravalement de façades

Déposé le 30/10/10

Accordé le 29/11/10

Pierre Marcel CUTAT

202 rue de l'église

DP 10 2 0049

Piscine sécurisée

Déposé le 04/11/10

Accordé le 29/11/10

Eric DAGUET

292 chemin des Noyers

DP 10 2 0050

Piscine sécurisée

Déposé le 08/11/10

Accordé le 29/11/10

Alain CHARBIT

229 rue du Maupas

DP 10 2 0051

Modification de façades

Déposé le 23/11/10

Accordé le 29/11/10

Aldo CARBONARI

Les Glairons

DP 10 2 0054

Piscine sécurisée

Déposé le 14/12/10

Accordé le 20/12/10

Paul FAURE

298 rue du Maupas

DP 10 2 0053

Modification de façade

Déposé le 26/11/10

Refusé le 20/12/10

Jean-Jacques AUBERT

124 chemin des Noyers

DP 10 2 0052

Découpage parcellaire

Déposé le 26/11/10

Accordé le 20/12/11

Dung Ha HO

11 jardins de Noyarey

DP 11 2 0004

Auvent

Déposé le 13/01/11

En cours d'instruction

Scierie EYMARD

Lacrot

DP 11 2 0003

Coupe d'arbres

Déposé le 07/01/11

En cours d'instruction

Paul FAURE

298 rue du Maupas

DP 11 2 0002

Rénovation de façade à

l'identique

Déposé le 05/01/11

En cours d'instruction

Jean-Paul REPELLIN-

PEILLON

Trucherelle

DP 11 2 0001

Panneaux photovoltaïques

Déposé le 03/01/11

En cours d'instruction

PERMIS DE CONSTRUIRE

Alain LEFEBVRE

Les Veillères

PC 10 2 0010

Extension d'une maison

individuelle

Déposé le 27/10/10

Accordé le 27/12/10

Sylvain DESCHAMPS

7 place Victor JAT

PC 10 2 0011

Aménagement de combles

Modification de façades et

toitures

Déposé le 17/11/10

Accordé le 12/01/11

SCI MAIRE

388 route du Ruisset

PC 10 2 0012

Atelier et logement de

fonction

Déposé le 08/12/10

En cours d'instruction

SCI BÉRARD

390-392 route du Ruisset

PC 10 2 0013

Deux locaux pour artisans

Déposé le 10/12/10

En cours d'instruction

NAISSANCES

Le 24 septembre 2010

Aina SEGUIN

Le 15 novembre 2010

Lise CAUSERO

Le 29 novembre 2010

Enza REGUILLON

DÉCÈS

Le 12 novembre 2010

Rosa Maria MUGLIA veuve

PISCIONE

Le 12 décembre 2010

Pierrette, Elvire BONZI

veuve MADEVA

Le 15 décembre 2010

Georges ROUX

Le 16 décembre 2010

Marcel GAUDE

Le 24 décembre 2010

Marie FAYOLLAT, veuve REY

Le 31 décembre 2010

Simonne MICHEL,

veuve ZANONI



Marcel Gaudé nous a quittés

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Marcel Gaudé survenu le 16 décembre dernier

à l'âge de 93 ans. Agriculteur à Grenoble, qu'il a dû quitter à cause des Jeux olympiques, M. Gaudé était installé à Noyarey avec sa famille depuis 1966. Très investi dans sa vie professionnelle de maraîcher, et plus largement dans le monde agricole, il s'engage aussi dans la vie de la commune en devenant en mars 1977 le 3^e adjoint de François Jorquera. Réélu en mars 1983, il est nommé adjoint aux travaux. Président des anciens combattants, cet homme qui savait être à l'écoute de tous était particulièrement apprécié pour son intégrité et sa droiture. Nous exprimons notre profonde sympathie à sa famille, notamment à Michel Gaudé, l'un de ses trois fils, conseiller municipal de 1995 à 2001.

l'agenda des manifestations

26 JANVIER

> **Echecs** Le club de Noyarey organise le Championnat départemental scolaire ouvert à tous les jeunes scolarisés dans une école primaire, un collège ou un lycée du département. Ce grand tournoi se déroulera à l'espace Charles de Gaulle. Renseignement et inscriptions auprès de Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40.

30 JANVIER

> **Matinée boudin** à la chaudière organisée par l'amicale des donneurs de sang place Victor Jat.

19 FÉVRIER

> **Fête du livre** Troc de livres pour enfants (maximum 5 par enfant) ; lecture de contes. Organisée par le Sou des écoles dans la salle du Grand Veymont à la Maison des associations.

12 MARS

> **Soirée poker** organisée par le Noyarey football club.

17 MARS

> **Don du sang** La collecte se déroulera salle du Grand Veymont de 16h30 à 20h.

19 MARS

> **Les herbes magiques** Projection du film de Michel Barbier consacré à Dominique Villars, berger illettré devenu médecin et botaniste de renommée. Le film qui retrace l'histoire extraordinaire de ce Dauphinois du XVIII^e siècle, a été tourné dans la région, aux Adrets. Deux projections sont organisées par le Comité des fêtes à la salle du Grand Veymont, à 17h et à 20h30. Tarif : 6 €/adultes et 2 €/enfants (jusqu'à 11 ans). Réservations auprès d'Annie Henry : 04 76 53 84 45.



26 MARS

> **Carnaval** organisé par le Sou des écoles.

9 AVRIL

> **Concert en l'église** organisé par le Comité des fêtes. Maïté Louis, au violon et Jean-Luc Manca, à l'accordéon, exploreront un large répertoire, de Bach à Piazzolla. A 20h. Contact : 04 76 53 84 45.

17 AVRIL

> **Floréart** 15^e Marché aux fleurs et aux peintres. Place Victor Jat. L'atelier des Parparots exposera les travaux réalisés par les membres de l'association

l'événement 9 avril

Maïté Louis et Jean-Luc Manca en concert

Violon et accordéon en duo

Ces deux musiciens d'origine grenobloise forment un duo original, explorant un large répertoire allant de la musique classique au tango en passant par les musiques traditionnelles. Tous les deux ont un parcours remarquable qui les a conduits sur de nombreuses scènes en France et en Europe. Née en 1984, Maïté Louis se produit pour la première fois en à l'âge de huit ans et devient, cinq ans plus tard, la plus jeune interprète du Festival Berlioz. Elle entre au conservatoire de Genève où elle décroche, à dix huit ans, le prix de soliste. Elle vient de recevoir le 2^e prix au concours international Glazounov.



Après avoir commencé ses études à l'école de musique de Saint-Martin-d'Hères puis au conservatoire de Grenoble, Jean-Luc Manca entre à l'école d'accordéon de Chambéry. Il obtient le prix de la Sacem en 1978 et 1980 et remporte le 1^{er} prix au concours international de Genève. En 1983, il enregistre l'intégrale du programme qui lui a valu le 1^{er} prix à la coupe mondiale de l'accordéon à Linz (Autriche). Aujourd'hui, il partage son activité professionnelle entre l'enseignement au conservatoire de Grenoble et sa carrière de concertiste qui l'amène à se produire avec de nombreux musiciens et orchestres. ■

A 20h en l'église Saint-Paul.

Renseignements et réservation auprès d'Annie Henry : 04 76 53 84 45

Danses urbaines

La planète hip hop en fête

Le 8^e festival international de danse hip hop reste fidèle à sa réputation. La programmation 2011 s'annonce exceptionnelle avec la venue des meilleures compagnies françaises et étrangères. Comme tous les ans, trois temps forts permettront à tous les amateurs de s'immerger dans cette culture urbaine très créative. La Nuit du hip hop, programmée le 2 mars au Prisme de Seyssins, est l'occasion de découvrir les compagnies les plus talentueuses du moment. La compagnie africaine Indigene dance academy qui présentera sa nouvelle création Konexion, ancrée dans la culture sud-africaine, ainsi que trois compagnies françaises sont à l'affiche de cette grande soirée. Le finaliste du concours chorégraphique aura d'ailleurs la chance d'y participer. Comme les années précédentes, l'association Rencontres de la danse en Isère, à l'origine de ce festival, organise également un concours ouvert aux danseurs professionnels et amateurs. Les groupes intéressés doivent fournir une cassette vidéo de leur travail avant le 30 janvier. Enfin, un stage international animé par quatre danseurs (Popin'Pete, mrs Wiggles, Suga Pop et Richard Menguy) est organisé du 1^{er} au 4 mars. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 février. ■



Contact : Rencontres de la danse en Isère, 8, rue Joseph Moutin, 38180 Seyssins. Tél. 06 61 71 19 10 et 09 77 67 63 38.